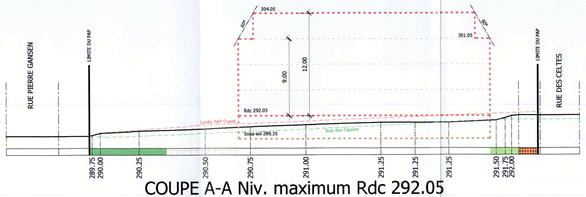

COUPE A-A Niv. maximum Rdc 292.05

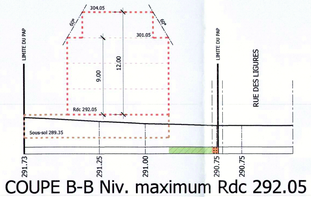

COUPE B-B Niv. maximum Rdc 292.05

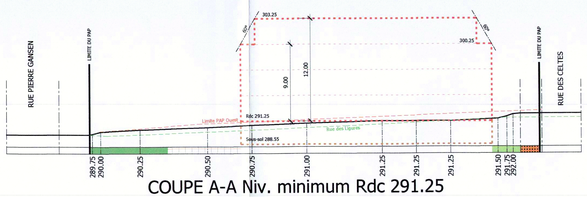

COUPE A-A Niv. minimum Rdc 291.25

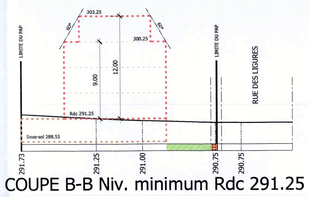

COUPE B-B Niv. minimum Rdc 291.25

LOT		8a34ca	
350m²	585m²	718m²	1125m²
687m²		7-c	11-c
tp	ha-12m	II+1R	III+1R +1S

INDICE	MODIFICATIONS	DESS. PAR	VERIF. PAR	DATE

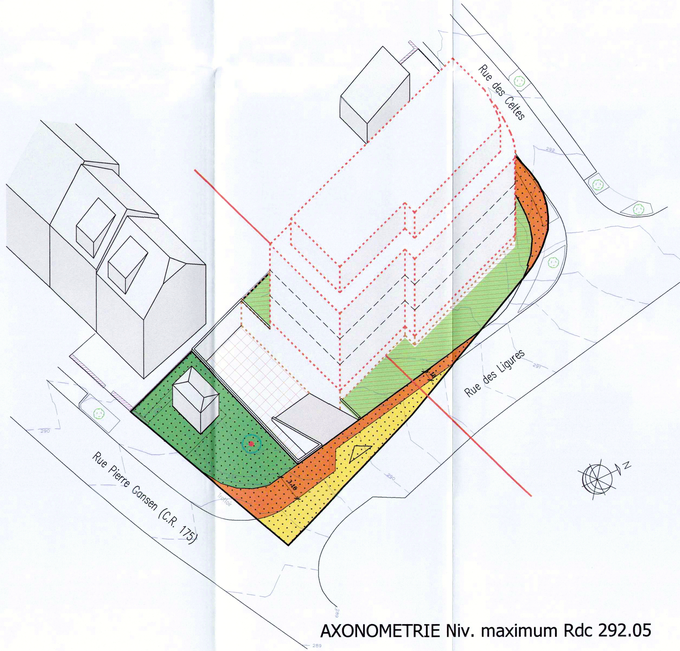

AXONOMETRIE Niv. maximum Rdc 292.05

PLAN

Légende

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT			
	max.	min.	max.
		min.	max.
	max.	min.	max.

surface d'emprise au sol [m2] — surface du lot / de l'îlot [ares]
surface du scellement du sol [m2] — surface constructible brute [m2]
type des toitures — type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m] — nombre des niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... : nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R : nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C : nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S : nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x : hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x : hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x : hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi : x maisons isolées
- x-mj : x maisons jumelées
- x-mb : x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u : x logements de type unifamilial
- x-b : x logements de type bifamilial
- x-c : x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp : toiture plate
- tx (y%-z%) : toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour les constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% : pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% : pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% : pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- câbles POST Technologies
- réseaux CREOS
- réseau gaz
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légendes complémentaires

- bâtiment existant
- bâtiment à démolir
- bâtiment projeté
- toiture plate végétalisé
- espace vert privé avec un maximum de 60% de surface extérieure scellée
- accès aux parkings souterrains
- 275.00 : niveaux projetés
- 275.00=A : niveaux projetés de référence
- A : trait de coupe
- délimitation de la zone partielle du PAG

RESIDENCE NESTO DIFFERDANGE

Commune de Differdange Section A Parcelle N°2632/5775

Rue des Ligures

L-4609 DIFFERDANGE

MAITRE DE L'OUVRAGE

Heliosmart Développement S.A.
13, rue de l'industrie
L - 8399 ECOPARC WINDHOF

INGENIEURS-CONSEILS

PROgroup s.a.
11, rue de l'industrie
L - 8399 ECOPARC WINDHOF
Tél.: 26.107.007
Fax.: 26.107.008
info@PROgroup.eu
www.PROgroup.eu

Référence: 18SIS 1241C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 28/12/2018
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

TITRE
PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER

PLAN
PLAN ET COUPES

N° PROJET: 18109
N° PLAN: APD 01
ECHELLE: 1/250
DESSINE PAR: FRE
DATE: 13-12-2018
VERIFIE PAR: FMT
INDICE: C

INDICE	MODIFICATIONS	DESS. PAR	VERIF. PAR	DATE
A	MODIFICATIONS SUIVANT REUNION DU 18-12-2018	FRE	FMT	08-01-2019
B	MODIFICATIONS SUIVANT REUNION DU 25-01-2019	FRE	FMT	29-01-2019
C	MODIF. SUIVANT AVIS DE LA CELLULE D'EVALUATION DU 23-04-2019	FRE	FMT	12-06-2019

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan reste la propriété exclusive de notre bureau et ne peut être employé à usage autre que pour lequel il a été confié à notre client sans communiqué à des tiers, sans notre autorisation écrite. Les cotes et niveaux sont à contrôler par l'entreprise sur place. Toute différence est à signaler sans délai à la direction de chantier. Le contenu des plans correspond aux dimensions entre surfaces brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs des revêtements tels que enduits muraux, plafonnages, faïences, carrelages et les surépaisseurs de chapes nécessaires. Les indications graphiques concernant les éléments porteurs sont purement figuratives. Ces éléments seront déterminés sur base d'un dimensionnement effectué par un ingénieur des constructions dûment habilité en vigueur.

PROgroup S.A. - 11, rue de l'industrie L - 8399 ECOPARC WINDHOF
Tél.: 26.107.007 Fax.: 26.107.008 info@PROgroup.eu www.PROgroup.eu

Filename: 18109-DIFFERDANGE_NESTO-PAP-PRE-2019 04 12.dwg Plotted: 6/12/2019 2:53:17 PM Device: DWG To PDF.pc3 Page Setup: --- Plotted by: Frederic ROMEO